



# VOTRE ENTRÉE EN RÉSIDENCE, «PAS À PAS»

Pour les étudiants entrant en résidence universitaire au Crous de Paris

## 1 MA RÉSERVATION

1

Je reçois une proposition de logement par mail suite à la saisie de mes vœux

2

Je paie en ligne via Cité U, mon avance de redevance.

3

Je dépose en ligne dans «Mon dossier logement» mes pièces justificatives :

- Assurance (à souscrire auprès de la compagnie de votre choix)
- Cautionnement VISALE (à souscrire en ligne : [www.viasle.fr](http://www.viasle.fr))
- Pièce d'entité

Je lis la décision d'admission et le règlement intérieur

7

Je prends RDV via la plateforme : [mesrdv.etudiant.gouv.fr](http://mesrdv.etudiant.gouv.fr)

6

Je télécharge et signe la décision d'admission et le règlement intérieur. Je règle le dépôt de garantie (300€) en ligne

5

Si mon dossier est complet et conforme, j'en suis notifié

4

Mon dossier est vérifié par le Crous

2

## 2 MON ENTRÉE DANS LE LIEUX

8

Lors du RDV,

- je viens avec ma pièce d'identité
- Je paye le 1<sup>er</sup> loyer
- Je fais l'état des lieux d'entrée et récupère les clefs

4

## 4 JE SOUHAITE PARTIR

11

Je donne mon préavis 1 mois avant mon départ

3

## 3 MA VIE EN RÉSIDENCE

9

Je pense à constituer un dossier CAF pour obtenir des aides (APL).

Je paye mon loyer avant le 12 de chaque mois

10

En cas de soucis techniques

(évier bouché, perte de clefs, etc.) :

Prévenir le secrétariat de votre résidence

Ne pas faire appel à des sociétés privées

12

Le jour de votre départ

Nettoyer entièrement le logement

Être à jour de vos paiements

Vérifier l'heure pour l'état des lieux

Je formule ma demande de remboursement du dépôt de garantie auprès du secrétariat de ma résidence et renseigne mon Relevé d'Identité Bancaire - RIB

Je prends rendez-vous sur : [mesrdv.etudiant.gouv.fr](http://mesrdv.etudiant.gouv.fr) pour l'état des lieux de sortie

En cas de soucis administratifs

(liés au paiement des loyers, à un départ anticipé, etc.) :

Prévenir le secrétariat de votre résidence et le service logement du Crous de Paris.

### Adresses utiles :

- [messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr) rubrique Cité U, Mon dossier locatif
- [mesrdv.etudiant.gouv.fr](http://mesrdv.etudiant.gouv.fr)
- [caf.fr](http://caf.fr)

- @crousparis
- @crousparis
- @crousparisofficiel
- [crous-paris.fr](http://crous-paris.fr)